



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1863

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1863 intitulé :

Règlement sur les nuisances – RMH 450

a été adopté par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 16 février 2026.

QUE ce règlement entre en vigueur le 1^{er} mars 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 17 février 2026.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca